

Conseil municipal | Séance du 25 juin 2026

Extrait du registre des délibérations

**Délibération n°2026-06-25-7 | Finances communales - Budget principal de la Ville - Décision modificative n°1-2026
Sur le rapport de Madame Anne-Emilie Ravache**

Nombre de conseiller·es en exercice : 35

Nombre de conseiller·es présent·es à l'ouverture de la séance : 30

Date de convocation : 19 juin 2026

L'An deux mille vingt-six, le 25 juin, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

Etaient présent·es :

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Mohammed Karabila, Monsieur Edouard Bénard, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Raja Abidi, Monsieur José Gonçalves, Monsieur Meziane Khaldi, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Agathe Petit, Madame Carolanne Langlois, Monsieur Robin Durand, Monsieur Johan Quérueu, Madame Alia Cheikh, Monsieur Abdulaziz Erden, Monsieur Kotchy Degbeu, Madame Noura Hamiche, Monsieur Hubert Wulfranc.

Etaient excusé·es avec pouvoir :

Monsieur Francis Schilliger donne pouvoir à Madame Carolanne Langlois, Madame Najia Hasna donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Khadija Berraho donne pouvoir à Monsieur David Fontaine.

Etaient excusé·es :

Madame Laetitia Dos Santos.

Secrétaire de séance :

Madame Léa Pawelski

Exposé des motifs :

PPMG : « Moyens généraux »

Les décisions modificatives sont destinées à procéder en cours d'année, après le vote du budget primitif et le budget supplémentaire à des ajustements comptables.

Il s'agit d'adopter la décision modificative n°1 du budget principal de la Ville.

Compte-tenu de ces éléments d'informations, il est proposé d'adopter la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2,
- L'instruction budgétaire et comptable M57,
- La délibération n°2025-12-11-7 du Conseil municipal du 11 décembre 2025 adoptant le budget primitif du budget principal de la ville pour l'exercice 2026,
- La délibération n° 2026-04-16-27 du Conseil municipal du 16 avril 2026 adoptant le budget supplémentaire du budget principal de la Ville pour l'exercice 2026,

Considérant :

- La nécessité d'ajuster les crédits de dépenses et de recettes,

Décide :

- D'adopter la décision modificative n°1 - 2026 comme suit :

I . SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				26 125,00 €
Direction	Objet	Nature comptable	chapitre	Montant
DST	Fournitures autres bâtiments	6068	011	80 000,00 €
DDS	Contrat d'accompagnement dans l'emploi	65671	65	25 849,08 €
	Autres services extérieurs	6288	011	3 525,00 €
	Subventions de fonctionnement aux associations	65748	65	2 600,00 €
	Informatique en nuage	65811	65	20 000,00 €
DCRC	Fêtes et cérémonies	6232	011	-1 882,76 €
DCAFE	GUSO -Rémunération	64131	012	847,46 €
	GUSO - Cotisation URSSAF	6451	012	544,34 €
	GUSO - Cotisation ASSEDIC	6454	012	135,66 €
	GUSO - Cotisation audiens	6453	012	128,24 €
	GUSO - Cotisation AFDAS	6333	012	29,42 €
	GUSO - Cotisations congés spectacles	6458	012	176,70 €
	GUSO - Cotisations CMB	6475	012	4,80 €
	GUSO - Prélèvement à la source	64131	012	16,14 €
DCSJ	Prestations services extérieurs	6288	011	8 400,00 €
DRRH	Personnel rémunéré à la vacation	6414	012	-8 400,00 €
DFCP	Dégrèvement de la THLV	7391112	014	17 766,00 €
	Provisions	611	011	-123 615,08 €

RECETTES				26 125,00 €
Direction	Objet	Nature comptable	chapitre	montant
DDS	GFP de rattachement	74751	74	20 000,00 €
	Autres subventions	74718	74	6 125,00 €

II. SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES				1 785 760,00 €
Directions	Objet	Nature comptable	chapitre	montant
DST	Frais d'études	2031	20	35 760,00 €
	Construction	2313	23	-35 760,00 €
DDS	Matériels de bureaux et Mobiliers	2184	21	20 000,00 €
	Autres matériels informatique	21838	21	45 000,00 €
	Matériels médicaux	21848	21	35 000,00 €
DFCP	Constructions	2313	041	1 468 724,00 €
	Terrains nus	2111	041	307 436,00 €
	Terrains bâtis	2115	041	6 000,00 €
	Immeubles de report	21321	041	3 600,00 €
	Provisions	2313	23	-100 000,00 €

RECETTES				1 785 760,00 €
Directions	Objet	Nature comptable	chapitre	montant
DFCP	Frais d'études	2031	041	1 785 760,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 34 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyses

Madame Léa Pawelski

Maire

Secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 26/06/2026

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20260625-lmc143858-DE-1-1

Affiché ou notifié le 29 juin 2026